

## SECTEUR DES PHARMACIES YSSINGEAUX-MONISTROL

### Gardes du 2<sup>nd</sup> semestre 2022

**Secteur** : Beauzac (Phie de la Madeleine), Retournac (Phie de la vallée de la Loire), St-Maurice-de-Lignon (Phie des suc), Vorey (Phie de l'Emblavez), Rosières (Phie de Rosières), Yssingaux (Phies du centre et SAVEL), Bas-en-Basset (Phie COTTIER) et Monistrol-sur-Loire (Phies ROCHE, DANTHONY-ROUX et CHOMETTE)

**Les semaines de garde débutent le vendredi soir à 19h**  
**jusqu'au vendredi suivant à 19h.**

sem. du 1 <sup>er</sup> au 8 juillet	Phie des suc
sem. du 8 au 15 juillet	Phie ROCHE
sem. du 15 au 22 juillet	Phie de l'Emblavez
sem. du 22 au 29 juillet	Phie SAVEL
sem. du 29 juillet au 5 août	Phie de la Madeleine
sem. du 5 au 12 août	Phie CHOMETTE
sem. du 12 au 19 août	Phie de l'Emblavez
sem. du 19 au 26 août	Phie DANTHONY-ROUX
sem. du 26 août au 2 septembre	Phie de la vallée de la Loire
sem. du 2 au 9 septembre	Phie COTTIER
sem. du 9 au 16 septembre	Phie du centre (MANISSOLLE)
sem. du 16 au 23 septembre	Phie ROCHE
sem. du 23 au 30 septembre	Phie des suc
sem. du 30 sept. au 7 octobre	Phie de Rosières
sem. du 7 au 14 octobre	Phie SAVEL
sem. du 14 au 21 octobre	Phie de la Madeleine
sem. du 21 au 28 octobre	Phie CHOMETTE
sem. du 28 oct. au 4 novembre	Phie de Rosières
sem. du 4 au 11 novembre	Phie DANTHONY-ROUX
sem. du 11 au 18 novembre	Phie de la vallée de la Loire
sem. du 18 au 25 novembre	Phie COTTIER
sem. du 25 nov. au 2 décembre	Phie du centre (MANISSOLLE)
sem. du 2 au 9 décembre	Phie des suc
sem. du 9 au 16 décembre	Phie ROCHE
sem. du 16 au 23 décembre	Phie de l'Emblavez
sem. du 23 au 30 décembre	Phie de la Madeleine
sem. du 30 déc. au 6 janvier 2023	Phie Savel

### JOURS FERIES

jeudi 14 juillet : Phie ROCHE  
 lundi 15 août : Phie de l'Emblavez  
 mardi 1<sup>er</sup> novembre : Phie de Rosières  
 vendredi 11 novembre : Phie du centre (MANISSOLLE) (du vend. 9h au sam. 9h)  
 dimanche 25 décembre : Phie de la Madeleine  
 dimanche 1<sup>er</sup> Janvier : Phie de la vallée de la Loire (du sam. 31 à 19h au lundi 2 à 9h)